

Consultation de recherche
mars 2007

PUCA

Sociétés urbaines et habitat

Se loger, habiter

Logement & condition étudiante en France et dans l'Union Européenne

Date limite de remise des projets :
le mercredi 16 mai 2007

Plan Urbanisme Construction Architecture

Logement & condition étudiante en France et dans l'Union Européenne

Consultation de recherche

Mars 2007

Le cahier des charges de cette consultation s'appuie sur les apports des ateliers exploratoires que le PUCA a organisés au cours du premier semestre 2006 sur le thème « Modes de vie et logement étudiants ». Ces ateliers ont permis de dresser un premier état des lieux et d'engager une réflexion croisant différentes approches disciplinaires : démographie statistique, sciences politiques, sociologie, architecture, urbanisme, droit et économie. Ces matériaux recueillis ont fait l'objet d'une synthèse contributive, « Enquête du logement étudiant », base d'élaboration de ce texte d'appel d'offres, disponible auprès du PUCA.

Cet appel d'offres de recherche a été élaboré par Sophie Némoz, doctorante en sociologie au CERLIS (Paris V) et Luc Bousquet, chargé de projets au PUCA.

Plan Urbanisme Construction Architecture

Directrice de la publication : Michèle Tilmont, Secrétaire Permanente du PUCA

Chargé du suivi de l'appel d'offre : Luc Bousquet

Tél : 01 40 81 10 10 – Fax : 01 40 81 63 78

Mél : Luc.Bousquet@equipement.gouv.fr

Secrétariat de la consultation : Isabelle Lejeune

Tél : 01 40 81 24 45 – Fax : 01 40 81 63 78

Mél : Isabelle.Lejeune@equipement.gouv.fr

Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer

Arche de la Défense – Paroi Sud

92055 La Défense cedex

Sommaire

Préambule	5
1. Contexte	5
1.1. Les étudiants face à leur logement.....	5
1.2. Une demande massive.....	5
1.3. Une recherche de résidence au rythme des mobilités universitaires.....	5
1.4. Un besoin résidentiel en constante évolution	6
1.5. Les professionnels et pouvoirs publics face au logement des étudiants	6
2. Les enjeux du logement étudiant	7
2.1 Les conditions étudiantes.....	7
2.1.1. La condition étudiante et ses attentes résidentielles	7
2.1.2. L'architecture du logement étudiant	7
2.1.3. Le marché de l'étudiant et les compétitions territoriales en jeu	7
2.2. Les destinations résidentielles des étudiants.....	7
2.2.1. La construction neuve	7
2.2.2. La réhabilitation	8
2.2.3. Le patrimoine occupé	8
3. Modalités de réponse	8
3.1. Champ de la consultation	8
3.2. Critères de sélection.....	8
3.3. Pilotage et valorisation.....	8
3.4. Modalités de réponse	8
3.5. Calendrier.....	8
4. Bibliographie.....	9
4.1. Ouvrages	9
4.2. Articles.....	9
4.3. Rapports.....	9
5. Annexes	10
5.1. Modèle de présentation d'une proposition de recherche.....	10
5.2. Modèle de devis estimatif	11

Préambule

Le PUCA lance une consultation pour susciter des propositions de recherche, permettant de développer un socle de connaissances sur le thème des conditions de vie des étudiants et de la relation qu'ils entretiennent avec leur logement.

À chaque rentrée universitaire, la question de la crise du logement étudiant est soulevée avec acuité, en ces temps de crise généralisée du logement et singulièrement du logement social.

De ce fait, la question du logement des étudiants apparaît comme une composante probablement cruciale d'un ensemble devant être appréhendé dans un cadre plus vaste : celui de la condition étudiante ou plutôt des conditions étudiantes.

À ce titre, il conviendra de s'interroger sur les publics étudiants, que nous envisageons comme une « population », possédant ses spécificités sans pour autant les considérer comme une catégorie sociale spécifique, ne serait-ce que parce qu'être étudiant est un état transitoire et changeant.

L'enjeu majeur de l'appel d'offre est de proposer des pistes de réflexion pour l'action, permettant d'éclairer les décisions des acteurs en capacité de produire ou de faire produire du logement à destination de ces publics.

Par ailleurs, la situation française est à examiner à l'aune de la politique européenne d'harmonisation des cursus universitaires, engagée depuis plusieurs années¹. Il sera certainement utile et éclairant d'envisager des comparaisons avec les autres pays européens, pour comprendre comment ils traitent cette même question.

1. Contexte

1.1. Les étudiants face à leur logement

Depuis une quarantaine d'années, le monde étudiant s'est profondément transformé. Trois mécanismes conjoints dominent désormais la vie universitaire : l'augmentation importante des jeunes ayant accès à l'enseignement

supérieur, la diversification et l'internationalisation de l'offre universitaire, l'allongement de la durée des études.

1.2. Une demande massive

Alors qu'en 1968, 300 000 étudiants se répartissaient dans une dizaine d'académies fortes de deux siècles de tradition universitaire (Paris, Lille, Versailles, Nantes, Rennes, Lyon, Créteil, Marseille, Bordeaux, Grenoble), à la rentrée 2000, 2 143 191 jeunes adultes sont inscrits dans les universités françaises et les écoles d'ingénieurs. Cette croissance des effectifs étudiants apparaît comme un processus ininterrompu, résultant de la démocratisation scolaire voulue dans les années 1980-1990 et scandée par l'expression ministérielle : « 80% de réussite d'une classe d'âge au bac ». Dès lors, pour la période 1991-2001, le solde d'étudiants supplémentaires est de 245 000, soit 20% de l'effectif total. L'accès des enfants d'une vaste classe moyenne française à l'enseignement supérieur a changé la donne, remettant en question l'échelle du paysage universitaire. Dorénavant, l'hébergement du monde étudiant se pose non seulement en termes quantitatifs mais aussi à travers de nouvelles temporalités résidentielles.

1.3. Une recherche de résidence au rythme des mobilités universitaires

Avec la diversification des filières universitaires et la diffusion territoriale des établissements, les publics de l'enseignement supérieur poursuivent à présent des « parcours étudiants » de plus en plus variés, pour reprendre l'expression employée par François Dubet dans le collectif *Universités et villes*². Claude Taffin et Thierry Debrand soulignent toute l'ampleur de ce phénomène en identifiant, par la statistique, les étudiants à « la population française la plus mobile »³. Selon leur analyse quantitative, les migrations résidentielles des étudiants ont fortement augmenté au cours de ces deux dernières décennies, passant d'un taux de mobilité de 21% en 1984 à 31% en 2002. Ces décohabitations du domicile parental n'ont pas pour unique destination le territoire national, mais s'orientent également vers l'international et ses grands pôles d'attraction universitaire.

A cette émigration académique se conjugue l'immigration des étudiants étrangers vers les établissements supérieurs

1. Cf. Euro student report. 2005. *Social and economics conditions of student life in Europe. Synopsis for indicators*. Cf. également : Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe. Rapport OVE. Gruel & Tiphaine. Décembre 2002.

2. DUBET F., FILATRE D., MERRIEN F.-X., SAUVAGE A., VINCE A., *Universités et villes*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 1994.

3. DEBRAND T., TAFFIN Cl., « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et Statistique* n°381-382, octobre 2005, p.133

français, encouragée depuis le milieu des années 1990 par des programmes de coopération et divers dispositifs de bourses aux échelles européenne, nationale et parfois régionale. Le rapport annuel 2003-2004 de l'enseignement supérieur français compte ainsi 245 000 étudiants étrangers inscrits dans ses universités. Ils représentent, en 2003-2004, 11% de la population étudiante en France. Pour tous ces migrants, engagés dans des pratiques de formations limitées dans le temps, la quête d'un logement est une étape à la fois nécessaire et récurrente de leur vie étudiante.

1.4. Un besoin résidentiel en constante évolution

La démocratisation scolaire opérée dans les années 1980-1990 a par ailleurs augmenté la durée moyenne des études pour les jeunes classes d'âge. Aujourd'hui, la sortie du système éducatif des jeunes français a lieu en moyenne à 22 ans⁵. Le schéma de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur, adopté par le gouvernement français en 1998 et organisant les diplômes en trois cycles⁶, participe au prolongement des études chez les jeunes adultes. En supprimant le DEUG (cycle d'une durée de deux ans), la réforme LMD ne délivre en effet un premier diplôme qu'au terme de trois années d'enseignement supérieur. Ainsi, se prolonge la condition étudiante, entraînant avec elle, « l'allongement de la jeunesse »⁷. Olivier Galland définit cette expérience juvénile comme « une phase moratoire, entre parenthèse, entre l'adolescence sous contrôle des parents et l'âge adulte, âge de la stabilité et de la responsabilité sociale »⁸. « Orphelines des trente glorieuses »⁹, les générations aujourd'hui étudiantes vivent la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ de chez les parents et le mariage ou la vie en couple, à un âge plus avancé. Ces principaux seuils de l'entrée dans la vie adulte s'étendent désormais sur des périodes de plusieurs années. Provisoire, transitoire, semi-permanent, l'expérimentation des divers

modes d'habiter traverse l'ensemble monde étudiant. Prisme des inégalités économiques et statutaires, enjeu d'autonomisation, la question du logement des étudiants s'inscrit dans un faisceau de besoins, d'aspirations et de ressources diverses. De ces attentes induites par la poursuite des études, peut-on déduire des politiques d'action spécifique ?

1.5. Les professionnels et pouvoirs publics face au logement des étudiants

L'éclatement des besoins de cette population est mis en perspective par le jeu des acteurs qui se préoccupent de son logement (CROUS, collectivités locales, universités, groupes privés, propriétaires bailleurs). Sur cette question, coexistent en effet des scènes légitimantes, enchantant le rayonnement du « marché de l'étudiant choisi » (c'est-à-dire une conception élitiste de cette « clientèle » : chercheurs, étudiants en 3ème cycle, élèves des grandes écoles), opposées à des scènes stigmatisantes (les « étudiants étrangers » accompagnés de cohortes estudiantines à statut précaire et à l'avenir socio-économique du même ordre). Entre ces deux extrêmes sont à l'œuvre des intérêts antagonistes, des enjeux concurrentiels forts entre territoires, des gagnants et des perdants potentiels, des coûts à limiter et des valeurs en conflits. Dans ce contexte, quels leaderships s'exercent sur l'offre en résidences étudiantes ? En matière de politique publique, l'article 66 de la loi du 13 août 2004 laisse la faculté aux collectivités territoriales, au titre du « droit à l'expérimentation », de solliciter « un transfert de compétences pour les opérations de construction, reconstruction, grosses réparations et équipements locaux affectés aux logements des étudiants »¹⁰. Reste que ce type d'habitat ne bénéficie pas en France de dispositifs financiers spécifiques dans le domaine public.

Entre incertitude et déficit quantitatif, le logement étudiant intègre de fait les cahiers des charges des promoteurs privés, sans qu'une définition architecturale lui soit proprement attribuée. Il en est de même pour les « cités du Crous », qui ont connu différentes approches conceptuelles. La valeur d'usage de ce type d'hébergement sert-elle pour autant de référentiel à sa conception matérielle ?

4. Rapport annuel 2003-2004, « Stratégies de développement de la mobilité internationale des étudiants et attractivité de l'enseignement supérieur français », Paris, La Documentation Française, 2004, p.12.

5. INSEE, France, portrait social, Paris, 2003, p.127.

6. Qui a pour diminutif le nom de réforme LMD : L pour Licence (en trois ans), M pour Master (en cinq ans) et D pour Doctorat (en huit ans).

7. GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Collin, 1991.

8. GALLAND O., op. cit., 1991, p.106.

9. PADIS M.-C., « Les orphelins des trente glorieuses », Esprit n°10, 1996, p.5

10. Les EPCI de Dijon, Grenoble, Hauts de Bièvre et de Nancy se sont déclarés candidats. Cf. La gazette des communes. 16.1.06.

2. LES ENJEUX DU LOGEMENT ETUDIANT

La question des conditions de vie et du logement des étudiants constitue un élément important du débat public général sur les publics jeunes, passage obligé vers une insertion réussie de ces populations dans la société. Dans cette perspective et au regard des constats évoqués précédemment, l'objet de cette consultation est de susciter une réflexion selon deux catégories d'enjeux :

La question des conditions étudiantes, leurs attentes, leurs besoins :

- La condition étudiante et ses attentes résidentielles,
- Le logement étudiant et la ville : les concepts architecturaux et urbains sous-tendus,
- Le « marché » de l'étudiant et les compétitions territoriales qu'il engendre.

La question des destinations résidentielles des étudiants, quelles réponses, quels acteurs :

- Dans le domaine de la construction neuve,
- Par la réhabilitation ou de la restructuration d'un patrimoine bâti existant.
- Par l'insertion de ces publics dans le patrimoine bâti, directement utilisable ou déjà occupé.

L'ambition de cette consultation est de proposer des lectures croisées de ces deux enjeux. Pour donner une première consistance aux enjeux présentés, sont proposées des séries non exhaustives de questionnements précisant les premières attentes du PUCA.

2.1 Les conditions étudiantes

2.1.1. La condition étudiante et ses attentes résidentielles

Les étudiants constituent-ils un groupe social caractérisable ?

- Les pratiques de formation limitées dans le temps suscitent-elles des besoins résidentiels spécifiques ?
- Les étudiants: en concurrence avec les autres demandeurs ou facteur de mixité sociale ?

2.1.2. L'architecture du logement étudiant

Peut-on circonscrire architecturalement, juridiquement et réglementairement le concept de « logement étudiant » ?

- Comment les professionnels du bâtiment et ceux

chargés de la gestion de son occupation ont-ils conçu et conçoivent-ils aujourd'hui ce type d'hébergement ?

- Quelles ingénieries techniques et financières, spécifiques ou non, sont mobilisés pour le logement étudiant ?
- Quelles conceptions architecturales tiennent compte de la diversité des profils culturels, des niveaux d'études, des mobilités et des durées de séjours ?

2.1.3. Le marché de l'étudiant et les compétitions territoriales en jeu

En quels termes le débat public se formule-t-il aujourd'hui autour du logement étudiant ?

- Quelles nouvelles organisations de la maîtrise d'ouvrage contribueront à résorber la pénurie actuelle ?
- Quels acteurs assurent la mission de régulation dans ce secteur immobilier ?
- Comment mobiliser les solidarités territoriales en faveur du logement étudiant ?
- Quelle incidence du marché « étudiant » dans le fonctionnement des marchés immobiliers locaux ?
- Comment le marché de l'étudiant redessine la carte du territoire national ?
- En quoi l'harmonisation européenne met en question l'accueil résidentiel des étudiants ?

2.2. Les destinations résidentielles des étudiants

Synthétiquement, trois possibilités s'offrent au jeune adulte en cours de formation, qui veut se loger : le neuf, l'ancien libre, l'ancien occupé. Ces différentes destinations résidentielles se rapportent à trois secteurs du logement, dont les logiques de fonctionnement et les acteurs qui les animent ne sont pas les mêmes.

2.2.1. La construction neuve

- Comment trouver des terrains pour bâtir des logements pour les étudiants ? Quels leviers sont aujourd'hui mobilisés à cette fin ? Qui les emploient et à quelles contraintes sont-ils confrontés ?
- Quelles dispositions peuvent être retenues et expérimentées dans une perspective d'augmentation significative de la production ?
- En la matière, quelles expériences européennes semblent importables en France, à quelles conditions ?

2.2.2. La réhabilitation

- Comment mobiliser et restructurer le parc immobilier existant (dédié ou non au logement étudiant) pour augmenter l'offre de logements étudiants ?
- Sur quels types de bâti (dédié au logement ou non) est-il opportun d'intervenir et suivant quels procédés ?
- Quelles adaptations concrètes (infrastructures matérielles, services..) doivent être envisagées pour répondre à l'évolutivité des besoins ?

2.2.3. Le patrimoine occupé

- Dans quelles mesures peut-on envisager la cohabitation dans un même logement et avec qui (étudiants, jeunes ne poursuivant pas d'enseignement supérieur, familles dont ils ne sont pas originaires, personnes âgées) ?
- Y'a-t-il des conditions spécifiques d'intégration du « public étudiant » dans le patrimoine immobilier occupé par d'autres types de publics ?

3. Modalités de réponse

3.1. Champ de la consultation

Pour répondre à cette consultation de recherche, il s'agira de **développer une problématique originale**, d'explicitier des hypothèses à tester et de justifier la méthodologie retenue à cet effet.

Sont attendues des propositions **qui articulent les deux catégories d'enjeux** précédemment évoquées. Cette consultation doit susciter des rapprochements entre équipes de recherche et acteurs opérationnels.

La constitution d'équipes pluridisciplinaires est particulièrement souhaitée.

Des comparaisons européennes, voire internationales, seront les bienvenues, permettant la mise en perspective du contexte français.

Les équipes étrangères devront rédiger leur rapport en français, mais les recherches donneront lieu à des synthèses de trois pages, rédigées en français et en anglais, destinées à une diffusion large.

3.2. Critères de sélection

Un jury de sélection regroupant des scientifiques, des opérateurs du secteur et des responsables d'administrations, évaluera les propositions sur la base des critères suivants :

- la qualité et l'originalité de la problématique par rapport aux questions posées dans la consultation.

- la qualité et la rigueur de la méthode proposée et des partenariats mis en oeuvre.

- l'adéquation des moyens en regard des objectifs fixés.

Les équipes seront informées individuellement des résultats de la consultation.

3.3. Pilotage et valorisation

Un séminaire de suivi et de valorisation sera organisé afin de favoriser les échanges entre les équipes retenues et de dialoguer avec d'autres chercheurs et professionnels.

Les équipes s'engagent donc à participer à des réunions (quatre à cinq séances) qui se tiendront en général à Paris (prévoir le financement dans le budget) et au colloque de valorisation du programme. La participation à ces rencontres revêt une importance particulière. Il s'agit en effet de créer une « dynamique de programme », de susciter des questionnements croisés afin de passer d'un soutien à des recherches isolées vers la construction d'un programme.

3.4. Modalités de réponse

Les propositions de recherche doivent être présentées selon le modèle prescrit en annexe et parvenir obligatoirement le 16 mai 2007, le cachet de la poste faisant foi :

- en document papier recto-verso, en 5 exemplaires, sous couverture cartonnée ou plastique + 1 exemplaire reproductible (non agrafé)

Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

à l'attention d'Isabelle LEJEUNE, pièce 6.36

Grande Arche de la Défense – Paroi Sud

92055 La Défense Cedex

- ET en version électronique :

Isabelle.Lejeune@equipement.gouv.fr

Le texte de cette consultation est disponible sur le site du PUCA :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

3.5. Calendrier

Lancement de la consultation : Mars 2007

Limite de dépôt des propositions : 16 Mai 2007

Sélection des propositions par le jury scientifique : Juin 2007

4. BIBLIOGRAPHIE

4.1. Ouvrages

- **BEAUD S.**, 80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire, Paris, La Découverte, 2003
- **BOURDIEU P.**, Les étudiants et la culture, Paris, Minuit, 1964.
- **BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P.** (dir), Dictionnaire des politiques publiques, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- **DEBRANDT T., TAFFIN Cl.**, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », Economie et Statistique n°381-382, octobre 2005.
- **DUBET F., FILATRE D., MERRIEN F.-X., SAUVAGE A., VINCE A.**, Universités et villes, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 1994.
- **DONZELOT J., MEVEL C., WYVEKENS A.**, Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France, Paris, Seuil, 2003.
- **ESPING-ANDERSEN G.**, Les trois mondes de l'Etat-Providence, Paris, PUF, 1999.
- **FAURE A., DOUILLET A.-C.** (dir), L'action publique et la question territoriale, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, avril 2005.
- **JULIEN P., LAGANIER J., POUYGNARD J.**, « Les études supérieures :: un motif de migration », INSEE première, n° 813, novembre 2001.
- **KINGDOM J. W.**, Agendas, Alternatives and Public Policy, New York, Harper and Collins, 1995.
- **MAURY Y.**, Les HLM. L'Etat providence vu d'en bas, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2001
- **MAURY Y.** (dir), Faut-il réinventer le logement social et populaire en Europe ? Le rôle des associations, Lyon, Certu, Avril 2006.
- **MOLINARI J.-P.**, Les étudiants, Paris, Ed. Ouvrières, 1992.
- **OBLET Th.**, Gouverner la ville, Paris, Presse Universitaires de France. 2005.
- **OVE**, La vie étudiante, Paris, Repères, 2004.
- **SABATIER P., JENKINS-SMITH H.**, Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach. Boulder, CO, Westview Press, 1993.
- **VLASSOPOULOU C. A.**, « Politiques publiques comparées. Pour une approche définitionnelle et diachronique », in CURAPP, Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, Paris, PUF, 2000.

4.2. Articles

- **BONNET M.**, « Temporalités étudiantes : des mobilités sans qualités », Annales de la Recherche Urbaine n°77, novembre 1997.
- **BRONNER L.**, « Universités et élites du futur, un marché mondial », Le Monde, 2 octobre 2005.

- **GRUEL L.**, « Evolution de l'activité rémunérée des étudiants », Univers-Cité n°19, février 2005.
- **GRUEL L., TIPHAINE B.**, « Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe », OVE Infos n°4, décembre 2002.
- **MARCH J. G., OLSEN J. P.**, "The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life", American Political Science Review, vol. 78; n°3, 1984.
- **PADIS M.-O.**, « Les orphelins des trente glorieuses », Esprit n°10, 1996, p.5.
- **PINSON D.**, Configurations et usages du logement étudiant à Nantes, Nantes, Ecoles d'Architecture, LAVA, 1994.
- **RAMOS E.**, « La chambre de l'étudiant chez ses parents. Du célibat au couple. », Informations sociales, 2002.
- **VOURCH R.**, « Les étudiants et les résidences universitaires », Univers-Cité n°20, mars 2005.

4.3. Rapports

- **ANCIAX J.-P.**, Rapport sur le logement étudiant, remis au Premier Ministre en janvier 2004.
- **BELLIVIER M.**, Collectivités territoriales et vie étudiante, Paris, rapport pour l'OVE, Complément d'Action, mars 2002.
- **FAURE A., POLLET G., WARIN P.**, La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel, Paris, L'Harmattan, 1995.
- **GRIGNON Cl., GRUEL, L.**, Le logement étudiant, Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, Paris, OVE, 2003.
- **GRIGNON Cl., GRUEL L.**, Les étudiants en difficulté : pauvreté et précarité, rapport remis au ministre de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie, Paris, 2000.
- **INSEE**, France, portrait social, Paris, 2003.
- **MERLIN P., JACQUIN J., GENESTIER P.**, L'habitat des étudiants en France. Rapport, Laboratoire TMU/URA CNRS 1244/IFU/Paris 8, Plan Construction, décembre 1991.
- **NEMOZ S., BOUSQUET L.**, Enquête du logement étudiant - Synthèse contributive, PUCA, Paris, 2007.
- Commission Européenne : Direction Générale de l'Emploi et des Affaires Sociales, Rapport conjoint sur l'inclusion sociale, Luxembourg : OPOCE – Office des publications officielles des communautés européennes, coll. Emploi et affaires sociales, 2004.
- Euro Student Report, "Social and economics conditions of student life in Europe", Synopsis for indicators, Federal ministry of education and research & SOCRATES & HIS, 2005.
- Rapport annuel 2003-2004, « Stratégies de développement de la mobilité internationale des étudiants et attractivité de l'enseignement supérieur français », Paris, La Documentation Française, 2004.

5. ANNEXES

5.1. Modèle de présentation d'une proposition de recherche

Trois documents doivent être fournis :

Récapitulatif de la proposition

(sur papier à en-tête du pétitionnaire)

- Titre de la proposition : (rappeler en titre « Réponse à la consultation de recherche Logement et condition étudiante en France et dans l'Union Européenne »).
- Axe(s) de la consultation
- Responsable scientifique (nom, prénom, titre, fonction, organisme, adresse, téléphone, télécopie, mél)
- Composition de l'équipe scientifique (chercheurs, organismes)
- Partenariat envisagé avec des administrations, collectivités locales ou des professionnels.
- Articulation avec d'autres programmes de recherche nationaux ou étrangers : collaboration avec des équipes étrangères et/ou partenariat avec des acteurs locaux ou étrangers (sur ces mêmes thèmes)
- Budget prévisionnel total (T.T.C.), sans arrondir
- Participation demandée (s'il s'agit d'une subvention) (T.T.C.)
- Organisme(s) cofinanceur(s), s'il y a lieu
- Organisme gestionnaire des crédits
- Durée (24 mois maximum)
- Résumé de la proposition (1 page maximum) : objectifs, méthodes et résultats attendus

Descriptif de la proposition (12 pages maximum)

-Exposé de la proposition

- Question(s) de recherche traitée(s), hypothèse(s) et résultats attendus
- Justification du projet au regard de la consultation
- Méthodologie et principales étapes de la recherche (calendrier à fournir)
- Références bibliographiques essentielles sur la (les) question(s) traitée(s)

-Références bibliographiques des membres de l'équipe -Équipe(s) mobilisée(s)

- Composition, temps affecté à la recherche et responsabilité de chaque membre de l'équipe et de chaque partenaire (joindre un CV résumé en 1 page maximum des principaux membres et partenaires ainsi qu'une présentation synthétique du laboratoire coordonnateur de la recherche).
- Participation effective ou prévue à d'autres programmes de recherche nationaux et/ou étrangers (sur ces mêmes thèmes).
- Partenariat envisagé avec des administrations, collectivités locales ou des professionnels.
- Budget prévisionnel détaillé
(et justification des demandes financières)

Fiche de renseignements administratifs

- Référence de la consultation de recherche : Logement et condition étudiante en France et dans l'Union européenne
- Intitulé du projet :
- Désignation de l'organisme contractant :
 - Raison sociale ou dénomination sociale
 - Adresse complète postale et électronique, numéro de téléphone et de télécopie
 - Forme juridique et N° SIRET, Statuts
 - Prénom, nom, fonction de ou des personnes ayant qualité pour engager l'organisme en matière de contrat.
- Désignation de la personne responsable scientifique du projet :
 - Prénom et nom, titre et fonctions
 - Organisme, laboratoire
 - Adresse complète postale et électronique, numéro de téléphone et de télécopie
- Coût prévisionnel des travaux : montant H.T, TVA et T.T.C. sans arrondi :
- Montant du financement demandé T.T.C. :
- Durée de la recherche en mois (maximum : 24 mois)

5.2. Modèle de devis estimatif

Afin de faciliter les démarches d'engagement des projets retenus par le jury nous vous remercions de préparer les éléments nécessaires à chaque dossier : RIB, Kbis ou n° URSAAF, et copie des statuts de l'organisme,

Et de rédiger le devis selon le modèle ci-après :

Papier à en-tête

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE

nom du responsable scientifique

DEVIS ESTIMATIF DE L'OPÉRATION

1- Salaires, charges sociales incluses

[taux horaire ou mensuel (en euros) x nombre d'heures ou de mois] = €

2- Vacations, charges sociales incluses

[qualification : taux horaire (en euros) x nombre d'heures] = €

3- Missions – lieux et nombre

[préciser le type de mission : séminaires, entretiens...] = €

4- Fournitures, reprographie.....

= €

5- Frais de gestion (%)

= €

TOTAL H.T . = €

TVA 19,6% = €

TOTAL T.T.C. = €

Le présent devis est conforme à la comptabilité de mon établissement

Nom et qualité du signataire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère
de l'Emploi,
de la Cohésion
sociale et
du Logement

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme et
de la Mer

direction générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat et de
la Construction

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Organisé selon quatre départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | L'Europe et la recherche urbaine | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Energie dans le bâtiment : PREBAT, et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui :

- actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires
- actions internationales dont European, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes
- actions vers les professionnels
- actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.

plan | urbanisme | construction | architecture

► Sociétés urbaines et habitat

La ville pour tous
Cultures urbaines et espaces publics
Défis de la citoyenneté urbaine
Emploi, insertion, discriminations
Mobilités et territoires urbains
Polarisation sociale de l'urbain et services publics
Rénovation urbaine et mixité sociale

Se loger, habiter

Accès au logement
Habitat et vie urbaine
Patrimoine et retraites
Socio-économie de l'habitat
Trajectoires résidentielles

Modes de vie et logement étudiant

L'Europe et la recherche urbaine

► Territoires et aménagement

Organiser les territoires
Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques
Politiques territoriales et développement durable
Plate-forme internationale d'échanges sur les territoires
Ville et aménagement

Le renouvellement urbain

Démolition et recomposition des quartiers
Insécurité et violences urbaines
Renouvellement urbain et environnement
Rénovation urbaine et stationnement

► Villes et architecture

Le futur de l'habitat
Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles
Concevoir pour l'existant
Échelle et temporalités des projets urbains
Futur de l'habitat
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
Innovations urbaines
Maison individuelle, architecture, urbanité
Métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre
Quartiers durables

► Technologies et construction

Innovater pour construire ensemble
Bâtiment 2010
Chantiers rapides CQFD
Nouvelles technologies et construction
Observatoire de la démarche HQE
Palmarès de l'innovation
Villas urbaines durables
Énergie dans le bâtiment : PREBAT